

sède; elle nous rallie, nous régite, nous assure; par elle nous espérons et agissons, et tout ce qui nous reste de spontanéité et de vertu lui appartient. Aussi la conscience des peuples, longtemps abusée, se tourne avec amour vers ce *Grand-Orient*, et le jour où cent hommes, en connaissance de cause, renouvelleront le serment de 93, LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ, la Révolution sera constituée : elle régnera.

De ce qui précède tirons une double conséquence.

Il y a dans la Révolution quelque chose de fort qui domine les opinions et maîtrise les intérêts, par quoi elle s'impose à ses adversaires et triomphe de toutes les résistances; comme aussi il y a quelque chose qui soulève contre elle les préjugés de caste, de parti, d'école, de profession, d'éducation, de communion, et dont la raison des masses n'a pas su encore se défaire.

Ce qui donne vie à la Révolution est un élément positif, expression de la conscience universelle, que la Révolution a pour objet de déterminer et de construire, pour le salut et la gloire de l'humanité : c'est la JUSTICE.

Ce qui rend la Révolution suspecte ne peut être qu'un élément négatif : c'est la négation du principe sur lequel la Justice, qui doit exister par elle-même, s'est appuyée jusqu'à ce jour, principe incompatible avec la donnée révolutionnaire, mais toujours vivant dans les âmes, et dont l'Église est l'organe.

Ainsi, deux puissances se disputent le monde : l'une née d'hier, qui a toute l'âpreté du fruit vert, et ne demande qu'à croître; l'autre, parvenue à sa maturité, et qui ne s'agit que pour mourir. Ce qui enraie la vie chez la première est la même chose que ce qui retarde la mort chez l'autre; quelle est cette chose? Pour la trouver, sachons d'abord par quelle péripétie l'Église, mère et rivale de la Révolution, est arrivée là.

§ III — L'Église : pourquoi, malgré ses défaites perpétuelles, elle subsiste encore?

L'existence de l'Église n'est pas moins merveilleuse dans sa longue durée que celle de la Révolution dans ses débuts. Toujours battue, elle a survécu à toutes les défaites, elle a grandi par l'humiliation, elle s'est nourrie pour ainsi dire de son adversité même.

Chose étonnante, que personne ne paraît avoir relevée, l'Église, qui aime tant à parler de ses triomphes, en réalité n'a jamais triomphé de personne. C'est un vaisseau battu par la tempête, qui de temps à autre recueille une âme tombée à la mer, mais qui jamais n'a coulé bas ni forcé de se rendre, par la puissance de sa doctrine, une autre église. Entre sociétés religieuses, pareille victoire est impossible.

Qu'est-ce donc qui fait vivre l'Église? Comment expliquer le problème de cette étrange existence?

Le problème de l'Église est, mais en sens inverse, le même que celui de la Révolution : la persistance de l'une et les embarras de l'autre tiennent à la même cause.

Formée par un concours de circonstances qui seront expliquées dans ces *Études*, l'Église du Christ s'alimente, se fortifie et s'engraisse du détritisme d'autres églises, dont la dissolution est incessamment amenée par d'autres causes. Mais ces églises, l'Église catholique n'en triomphe point, pas plus que l'arbre ne triomphe du cadavre enterré sous ses racines; elle ne peut pas, je le répète, se vanter d'en avoir converti une seule. Une église, quelle qu'elle soit, ne se laisse pas enlever par une autre église, cela est contre sa nature; elle se dissout d'elle-même, quelquefois elle se fusionne, ou bien on l'extermine.

Ainsi l'Église, formée d'un démembrement du judaïsme, ne parvient pas à se l'incorporer : le livre des *Actes* en contient l'aveu formel.

« Puisque vous repoussez la parole, disent Paul et Barnabé aux chefs de la Synagogue, nous nous tournons vers les Gentils, *convertimur ad gentes.* »

Une église qui crucifie, comme faux christ et faux prophète, le fondateur de l'église rivale; qui chasse, lapide, précipite les apôtres de celle-ci; qui, plutôt que d'accepter l'interprétation messianique des Nazaréens, se fait exterminer en masse et meurt héroïquement pour sa foi, cette église a-t-elle été vaincue? Titus, après lui Adrien, détruisirent la nationalité judaïque. Nombre de transfuges, désespérant de Jéhovah et de Moïse, allèrent grossir les rangs chrétiens; d'autres se rallièrent qui aux Égyptiens, qui aux mages : la Synagogue protesta toujours, elle protesta encore.

Ce que je viens de dire du judaïsme s'applique à toutes les puissances que l'Église a eu à combattre : paganisme, magisme, égyptianisme, druidisme, pythagorisme, platonisme, gnosticisme, arianisme, pélagianisme, manichéisme, mahométisme, schisme grec, Réforme, Renaissance, philosophie ancienne et moderne, tiers-état, empire, royauté, parlement, science, art, liberté, finalement la Révolution.

L'Église n'a pas plus vaincu le paganisme qu'elle n'avait vaincu le judaïsme. D'après un calcul statistique cité par Matter, les chrétiens, lors de l'avènement de Constantin, formaient environ le vingtième de la population de l'empire. Sur tous les points, leurs confréries se composaient de ce que la dissolution générale faisait perdre chaque jour aux religions locales, frappées dans leur principe par le progrès des idées, surtout par la domination impériale. Ceux qui se convertissaient au christianisme étaient déjà perdus pour le paganisme. Loin que l'Église ait vaincu le paganisme, elle en a pris, au fur et à mesure, comme elle a fait pour le judaïsme, tout ce qu'elle a pu; elle en a adopté les codes, la hiérarchie, les institutions, les rites. C'est

pour lui plaire, et afin d'entraîner les masses dépossédées de leurs dieux, autant que pour obéir à la logique de son propre mouvement, qu'elle posa, au quatrième siècle, la divinité de son Christ, et que plus tard elle consacra le culte des images.

Avec les gnostiques, héritiers des anciennes doctrines de l'Égypte, de la Syrie, de la Perse, de l'Inde et de la Grèce, l'Église n'en finit qu'en donnant elle-même une gnose, bien moins savante que celle de Valentin, bien moins sévère que celle de Marcion, de Cerdon, de Tertulien; bien moins poétique celle de Bardesane; mais telle qu'il la fallait à une multitude grossière, qui voulait aussi avoir ses *parfaits*, passer pour *spirituelle* ou *pneumatique*, et ne supportait pas le reproche de *psychisme* que lui adressaient les gnostiques.

Or, comme la vitalité d'une église est en raison directe de l'intensité et de l'homogénéité de sa foi, laquelle à son tour est en raison inverse de l'activité intellectuelle qu'elle provoque; les sectes gnostiques, trop livrées à la dialectique, trop métaphysiciennes, trop idéalistes, trop libérales dans leur gouvernement, quelques-unes trop suspectes dans leur moralité, s'éteignirent peu à peu faute de recrues, et leurs débris, gardant leurs spéculations *in petto*, se réunirent au groupe orthodoxe. La force y aida : furent-elles vaincues? Non, certes. Elles donnèrent, dès le commencement, le spectacle de ce qui attendait la grande Église elle-même, quand une fois elle se trouverait aux prises avec la raison, le goût, la liberté, la nationalité, la Justice.

Que sont, en effet, l'arianisme, le manichéisme, le mahométisme, le schisme grec, la Réforme, indépendamment des questions de doctrine toujours étrangères aux masses, sinon des déclarations d'incompatibilité entre l'unité catholique et l'autonomie des nations et des intelligences?

L'arianisme fleurit surtout en Orient, patrie du monothéisme sémitique. Avec les Grecs; les Romains, les Gau-

lois, les Barbares, il dure peu; mais il renaît en Mahomet et se fixe sous la tente arabe, dans la vie patriarcale, où ne pénétrera pas le dogme chrétien.

En Perse, l'orthodoxie recule devant le dualisme zoroastrien, réveillé par Manès. Et ce qui démontre la vérité de cette psychologie, c'est que la même chose arrivera en Perse à l'islamisme, quand celui-ci aura remplacé la religion du Christ. En politique, un gouvernement reconnaît un autre gouvernement; un état triomphe d'un autre état et se l'incorpore; une race se croise et se fond dans une autre race. En religion, il n'en est pas de même: le culte se refuse à reconnaître le culte; l'église ne s'incorpore pas à l'église, et ne parvient pas à la vaincre. C'est que la raison peut s'entendre avec la raison, la force vaincre la force; tandis que la foi ne peut rien sur la foi: l'Absolu et l'Absolu ne s'entament pas.

Au neuvième siècle, les Grecs, déjà séparés depuis quatre siècles par le fait du partage impérial, consomment leur scission d'avec les Latins. Après la prise de Constantinople, en 1453, le patriarcat passe à Saint-Petersbourg. Il irait à Pékin plutôt que de se réconcilier avec Rome.

Au seizième siècle, c'est l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, la Suède, le Danemark, la Suisse, qui se séparent à leur tour. Qu'importent ici les thèses des docteurs et leurs variations? Les confessions de foi de la Réforme ont été jetées au panier, pendant que Rome a continué de chanter son *Credo*: compte-t-elle cela pour une victoire?

Qu'est-ce que l'empire de Charlemagne, se posant au moyen âge en face de la papauté, trop heureuse d'être sa cliente? — L'église politique, qui se reforme après une éclipse de 325 ans, et qui constitue, avec l'église spirituelle, la synthèse féodale. La papauté et l'empire n'ont cessé depuis de se combattre: laquelle de ces deux églises a vaincu l'autre? Elles viennent de sombrer toutes deux, à la paix de Villafranca.

Qu'est-ce que cette organisation du laïcisme, formée sous le nom de *tiers-état*, en dehors de la noblesse et du clergé, par l'établissement des *communes*? — L'église industrielle, qui se constitue à son tour en regard du monarchisme, comme l'empereur et le roi de France, les chefs de l'église politique, s'étaient constitués eux-mêmes en face du Saint-Siège. Vis-à-vis de l'absolu divin, tout établissement de l'ordre humain se pose à son tour comme un absolu. Le clergé s'est opposé tant qu'il a pu à l'établissement des communes: a-t-il vaincu le tiers-état?

Qu'est-ce que l'institution des parlements? — L'église du droit, formée pour l'administration de la Justice, ayant sa juridiction en dehors de la prédication épiscopale, ses écoles en dehors des séminaires, son droit distinct du droit canon. La Révolution a transformé les parlements: l'Église prétendrait-elle que cette transformation est son œuvre?

Qu'est-ce que ce grand mouvement de la Renaissance? — Encore une formation d'églises, pour le culte de la philosophie, des lettres, des arts, des sciences, et dont le premier mot est de faire abstraction du Christ et de sa religion. Abstraction du christianisme! C'est toute la pensée de l'*Organon* de Bacon, c'est la quintessence de Descartes. Raphaël, avec ses Vierges belles comme Vénus, ne proteste pas moins contre le christianisme que Luther avec son libre examen. Sous Louis XIV, les gens de lettres, chrétiens par leur baptême et dans leurs prières, communient avec l'antiquité païenne. Par la résurrection des anciens et la transfusion des muses grecques et latines dans notre idiome, ils fondent la catholicité littéraire, catholicité merveilleuse, qui admet toutes les langues, tous les styles, toutes les idées, tous les génies, toutes les races, toutes les époques, et de tant de productions diverses fait une même et universelle littérature! L'Église a-t-elle triomphé de la Renaissance?

D'après les lois qui régissent les institutions humaines, l'Église devrait avoir péri mille fois. Que lui reste-t-il de tout ce que pouvait atteindre la spontanéité de la conscience, l'indépendance de l'esprit, la souveraineté des nations, la puissance des empereurs et des rois? Elle a tout perdu, et ce misérable domaine qu'elle tint jadis de la dévotion d'une princesse, ce pauvre héritage de saint Pierre, lui est encore ravi.

Et cependant l'Église résiste à toutes les attaques, elle survit à tous les schismes, à toutes les hérésies, à tous les démembrements, aux institutions de saint Louis comme aux libertés gallicanes, à Pothier comme à Descartes, à Luther comme à Voltaire. Elle a survécu à ses propres immoralités; elle a eu ses pontifes réformateurs longtemps avant la Réforme; et maintenant que la Réforme n'est plus qu'un mot, le concile de Trente régit sans conteste l'univers orthodoxe. Que dis-je? A mesure que les églises plus avancées qu'elle dans la philosophie et la liberté tombent en dissolution, elle en recueille les lambeaux et se reforme sans cesse par son immobilité même. C'est ainsi qu'avant de perdre sa souveraineté temporelle, elle s'était enrichie des débris de l'église gallicane, qui ne ressuscitera pas maintenant à la voix de l'empereur, qui ne se relèverait même pas à la voix du roi de France. C'est ainsi qu'elle succédera à toutes les églises soi-disant réformées, à moins que la raison de l'humanité ne conclue définitivement contre la raison de ces églises, contre la théologie. L'Église n'a que le souffle, et ce souffle a été jusqu'ici plus vivace que toutes les énergies qu'elle a vues naître, plus fort que toutes les institutions qui se sont formées hors d'elle en l'imitant.

Ici donc, comme dans la Révolution, il faut admettre la présence d'un principe resté en dehors de toute atteinte: principe dont l'affaiblissement graduel est indubitable, puisque partout où l'Église s'offre avec un certain mouve-

ment de la pensée et un degré supérieur d'instruction, comme chez les gnostiques et les réformés, elle marche à une dissolution rapide; mais principe qui, ayant conservé sa racine au plus profond des consciences, suffit à entretenir l'Église, à lui ramener sans cesse les débris de la dissidence, et qui la ferait renaître de ses cendres, comme le phénix, s'il était possible que, ce principe subsistant toujours dans les cœurs, l'Église qui en représente la foi cessât d'exister.

Ce principe, créateur et conservateur de l'Église, est la *Religion*.

La Révolution affirme la Justice, disais-je tout à l'heure; elle croit à l'Humanité: c'est pour cela qu'elle est invincible, et qu'elle avance toujours.

L'Église croit en Dieu: elle y croit mieux qu'aucune secte; elle est la plus pure, la plus complète, la plus éclatante manifestation de l'essence divine, et il n'y a qu'elle qui sache l'adorer. Or, comme ni la raison ni le cœur de l'homme n'ont su s'affranchir de la pensée de Dieu, qui est le propre de l'Église, l'Église, malgré ses agitations, est restée indestructible.

*Navis Petri non quassatur,  
Contra fluctus obfirmatur,  
Frustra ventis agitur,  
Non timet naufragium.*

dit la *prose* pour la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul. Et la *prose* a raison: tant qu'il restera dans la société une étincelle de foi religieuse, le vaisseau de Pierre pourra se dire garanti contre le naufrage.

A toutes les époques de l'histoire, antérieurement à la promulgation du christianisme et depuis sa propagation, le genre humain a cru, d'un consentement unanime, que la société avait pour base nécessaire la religion; que la foi théologique était la condition *sine qua non* de la vertu

et que toute Justice avait sa source et sa sanction dans la divinité.

Les rares exemples de protestations athéistes que l'histoire de la philosophie a recueillis n'ont fait que confirmer la commune croyance, en montrant que les athées, ou niaient la Justice et la morale, ou n'en donnaient qu'une fausse théorie, ou remplaçaient la garantie religieuse par celle d'une subordination arbitraire.

Or, l'analyse des idées religieuses et la logique de leur développement démontrent que, nonobstant la diversité des mythes et des rites, tous les cultes sont au fond identiques; qu'il n'y a par conséquent et ne peut y avoir qu'une seule religion, une seule théologie, une seule Église; enfin que l'Église catholique est celle dont le dogmatisme, la discipline, la hiérarchie, le progrès, réalisent le mieux le principe et le type théorique de la société religieuse, celle par conséquent qui a le plus de droit au gouvernement des âmes, pour ne parler d'abord que de celui-là.

A toute objection du libre examen, à toute fin de non-recevoir de l'autorité séculière, l'Église peut éternellement répondre, sans qu'il soit possible à âme croyante de répliquer rien :

« Croyez-vous en Dieu ?

» Croyez-vous à la nécessité de la religion ?

» Croyez-vous, par conséquent, à l'existence d'une Église, c'est-à-dire d'une société établie sur la pensée même de Dieu, inspirée de lui, et se posant avant tout comme expression du devoir religieux ?

» Si oui, vous êtes chrétien, catholique, apostolique, romain; vous confessez le Christ et sa doctrine; vous recevez le sacerdoce qu'il a établi; vous reconnaissez l'infaillibilité des conciles et du souverain pontife; vous placez la chaire de saint Pierre au-dessus de toutes les tribunes et de tous les trônes; vous êtes, en un mot, orthodoxe. — Si non, osez le dire : car alors ce n'est pas seulement à l'Église

que vous déclarez la guerre, c'est à la foi du genre humain. »

Entre ces deux alternatives, il n'y a de place que pour l'ignorance ou la mauvaise foi.

Il faut l'avouer : il ne s'est pas rencontré jusqu'à ce jour de nation pour dire : Je possède en moi la Justice; je ferai mes mœurs; je n'ai pas besoin pour cela de l'intervention d'un Être suprême, et je saurai me passer de religion.

L'argument subsiste donc; et comme, au point de vue religieux, principe de toutes les églises, le catholicisme est resté ce qu'il y a de plus rationnel et de plus complet, l'Église de Rome, malgré tant et de si formidables défections, doit être réputée la seule légitime.

D'où vient alors qu'elle souffre de toute part contradiction ?

D'où vient que résumant dans son histoire et dans son dogme toute tradition et toute spéculation religieuse; à ce titre pouvant revendiquer l'initiative et la propriété de tout ce qui constitue l'état social en tant que fondé sur la religion, elle se voit souffleter par ses fils, traiter de prostituée par ses filles, tourner en ridicule par les plus petits de ses petits enfants, contester jusqu'au pain qu'elle mange, jusqu'à la tombe qu'elle s'est choisie ?

Ah ! c'est que l'âme humaine, bien qu'elle se dise religieuse, ne croit en réalité qu'à son propre arbitre; c'est qu'au fond elle estime sa Justice plus exacte et plus sûre que la justice de Dieu; c'est qu'elle aspire à se gouverner elle-même, par sa propre vertu; c'est qu'elle répugne à toute constitution d'Église, et que sa dévorante ambition est de marcher dans sa force et son autonomie.

La foi à la Justice propre, abstraction faite de toute piété, et même contrairement à toute piété : voilà ce qui, depuis le commencement du monde, soulève la guerre contre l'Église, et qui anime la Révolution.

Mais de là aussi la résistance que rencontre cette dernière. En tant qu'elle représente la Justice, essence de

notre nature, la Révolution est tout ce que l'homme dans son orgueil estime, ce qui fait la vie et le mouvement des sociétés, et parfois ranime l'étincelle au cœur de l'Église même. Mais en tant qu'elle s'affranchit de l'idée divine, la Révolution est suspecte; jusqu'à ce que de façon ou d'autre elle se soit justifiée, son crime pèse sur elle, et le monde, religieux quand même, sacerdotal quand même, hiérarchique quand même, lui demeure hostile.

De la part des peuples, divisés dans leurs pensées, la sympathie et la méfiance sont donc également acquises à l'Église, également acquises à la Révolution. A l'une la considération religieuse, à l'autre la considération juridique. Mais à celle-ci l'horreur qu'inspira de tout temps l'inculpation d'athéisme, à celle-là les colères de la liberté.

§ IV. — La question est entre la Révolution et l'Église.

Une question se produit donc, fatale, et qui n'admet pas de déclinatoire :

La Révolution et l'Église, représentant chacune un élément de la conscience, sont-elles appelées à une conciliation?

Ou bien l'une doit-elle être subordonnée à l'autre?

Ou bien enfin ne serait-ce point que celle-ci ou celle-là doit s'éclipser? Ce qui revient à demander si la Religion et la Justice, au point de vue de la société, ne sont pas de leur nature incompatibles, la première devant se renfermer dans les limites de la conscience, tout au plus dans le cercle de la famille, tandis que la seconde embrasse tout?

Fusion, subordination, ou élimination : il n'y a pas place pour une quatrième hypothèse.

Or, s'il se trouvait que la dernière de ces hypothèses fût la véritable, il deviendrait inutile de disserter plus longtemps sur les deux autres. Il y a donc tout avantage à se demander de prime abord : si la raison théologique

n'est pas la négation même de la Raison juridique, *et vice versa*; si par conséquent, tandis que l'Église accuse la Révolution du scepticisme et de l'immoralité modernes, ce ne serait pas elle qui, par sa théologie, ayant obscurci de longue main les intelligences, aurait altéré en elles le sens du Droit et produit la dissolution qui nous tue?

Qu'est-ce que la Religion, et qu'est-ce que la Justice? Que sont-elles l'une à l'autre, et quelle est, dans la vie des peuples, leur fonction respective? Tel est le problème. Il importe de le saisir dans son universalité, à peine de tomber dans de nouvelles et plus déplorables illusions.

Généralement, dans le monde éclairé, on se sépare ostensiblement de la pure orthodoxie. On sourit de la révélation, telle que la proposent les Écritures; on rejette les prophéties, les miracles, toutes les naïvetés de la légende. Mais on aime à se dire spiritualiste, théiste; on admet volontiers une inspiration, une action permanente du Ciel dans l'Humanité; on s'incline devant la Providence; on regarde comme un monument de cette influence d'en haut la propagation de l'Évangile; on n'est pas loin de dire avec Napoléon que le Christ était plus qu'un homme.

Tout cela a-t-il le sens commun? Est-ce que la révélation et tout ce qui s'ensuit n'est pas impliqué dans l'hypothèse spiritualiste, la théologie déterminée *à priori* par la notion de Dieu et de ses rapports avec l'homme; et cette théologie ou théodicée peut-elle être autre chose que le catholicisme?

Je pose simplement ici la question, dont on trouvera, dans le cours de ces *Études*, la solution irréfragable et toute nouvelle.

Or, si le christianisme n'est autre chose que le développement nécessaire, théorique et pratique, du concept religieux, de quelque manière et à si faible degré qu'il se pose, n'est-il pas d'une souveraine déraison, pour ne pas dire d'une insigne mauvaise foi, sous prétexte d'épuration

religieuse ou de théologie rationnelle, de ramener les esprits de quinze, vingt ou trente siècles en arrière, et de leur présenter cette rétrogradation comme un progrès?

Nombre de ces mystiques, incapables apparemment d'analyser le principe de leur foi et d'en suivre les conséquences, se prononcent contre le droit divin, affirment la Révolution, se disant en même temps sectateurs d'une *Religion naturelle*, laquelle, selon eux, se connaîtrait par les seules lumières de la raison, et n'exige ni culte extérieur ni sacerdoce.

Mais toutes ces idées de Dieu, de ciel ou de vie future, de révélation, de sacrements, d'Église, de culte, de sacerdoce, forment, dans l'entendement humain comme dans la pratique des nations, une chaîne indissoluble. La preuve, c'est qu'il existe, à l'état embryonnaire, je ne sais combien d'églises prêtes à s'emparer de la succession du catholicisme, je ne sais combien de papes attendant la mort de Pie IX pour prendre sa tiare.

Il est surtout de mode de protester contre le dogme fondamental de la chute, contre l'enfer et le diable, et cela, en vertu d'un théisme prétendu philosophique, d'une dévotion toute de sens intime. Nos poètes chantent la fin de Satan en bénissant Dieu.

Est-ce donc que toutes ces oppositions ne s'engendrent pas l'une l'autre du même Absolu? Le dogme du péché originel n'est-il pas le corollaire des idées de religion et de providence, la contre-partie du dogme qui fait de la Justice en nous une impression de la Divinité, d'où suit que Dieu et Diable, pour la raison révolutionnaire, c'est même chose?

On accorde que la Justice est obligatoire, même sans espoir de rémunération ici-bas. Mais on ne renonce pas à l'espoir d'une indemnité dans un *monde meilleur*; en sorte que ce prétendu *Devoir* n'est au fond qu'un crédit que nous faisons au Répartiteur souverain : quelle hypocrisie!

On préconise la raison, mais en conservant une estime

plus haute encore pour la foi, bien entendu à condition que cette foi n'aura rien de commun avec celle des prêtres. On loue la Justice : mais on met au-dessus d'elle l'amour. Nos gens de lettres, femmes et hommes, résumant la philosophie sociale en trois mots : *Crois, Aime, Travaille*. J'affirme, quant à moi, le travail. Mais je fais toutes réserves contre l'amour, et je repousse la foi. L'amour, quand il n'est pas esclave du droit, est le poison des âmes et le dévastateur de la société. Pour ce qui est de la foi, je le répète, il n'y en a pas d'autre que celle de l'Église.

Fatigués de ces disputes, quelques-uns prennent un parti héroïque : c'est de dire qu'il n'y a d'autre religion que la morale; que spiritualisme, théisme, etc., tout cela ne sert de rien, et que ce qui importe est d'être honnête homme.

A la bonne heure : ce discours me plaît, et j'en tire un excellent augure. Mais alors dites ce qu'est la morale, ce qu'est le droit; comment il s'applique aux relations diverses de la vie; montrez d'où vient sa corruption; prouvez surtout à ces gens infatués de leur immortalité que la Justice se suffit à elle-même, et que si la Justice se suffit, la vie présente se suffit aussi et n'a pas besoin d'une prolongation dans l'éternité.

C'est ainsi que par une critique supérieure nous sommes conduits à reconnaître, d'un côté, que hors de l'Église chrétienne et catholique, il n'y a ni Dieu, ni théologie, ni religion, ni foi : là comme dans la logique, la morale, les langues, éclate l'unité de l'esprit humain; — d'autre part, que la société doit être fondée sur la Justice pure, raison pratique du genre humain, que l'analyse et l'expérience s'accordent à démontrer incompatible avec la conception d'un monde surnaturel, avec la religion.

D'où cette conclusion décisive :

Que toute l'histoire antérieure de l'humanité, dominée par le principe religieux, forme une période nettement caractérisée, dans laquelle toutes les constitutions politi-

ques et économiques des peuples, leur législation et leur morale, malgré d'innombrables variétés, sont au fond similaires, se résolvant dans la négation des droits de l'homme et du citoyen; — et que la Révolution française, faisant prédominer le principe juridique, ouvre une période nouvelle, un ordre de choses tout contraire, dont il s'agit maintenant pour nous de déterminer les parties.

Irai-je donc à cette heure recommencer, pour le choix d'une religion, une polémique épuisée; disputer avec les sectes; chicaner l'Église, leur maîtresse à toutes, sur ses dogmes et ses mystères; contester l'authenticité de ses Écritures, refaire son histoire, dévoiler ses origines, ses empiétements, ses emprunts; expliquer ses mythes, opposer à sa genèse, à son déluge, à ses théophanies, astronomie, géologie, physique, chronologie, philologie, économie politique, l'encyclopédie tout entière du savoir humain; puis railler son culte, blâmer sa discipline, étaler ses hontes, rappeler ses abaissements et ses vengeances?

Irai-je lui demander compte de son vicariat, comme si je me souciais de ce divin ministère; dire qu'elle a failli aux inspirations du Très-Haut, comme si je m'instituais prophète à sa place; prétendre, avec l'auteur de *Terre et Ciel*, que le temps est propre pour une rénovation de la théologie, que le besoin s'en fait partout sentir, et, sur ce pieux prétexte, me mettre à théologiser de concurrence avec l'évêque?

Non, non, ce n'est pas moi qui donnerai dans de pareilles lubies.

Jamais je n'eusse contesté l'autorité de l'Église, si, comme tant d'autres qui se font ses compétiteurs, j'admettais pour la Justice la nécessité d'une garantie surnaturelle. Je n'aurais pas cette présomption étrange, partant de l'hypothèse que l'idée de Dieu est indispensable à la morale, de me croire plus capable que l'Église, plus capable que le genre humain, qui y a travaillé plus de soixante siècles,

de déduire en théorie et de réaliser en pratique une telle idée. Je me serais incliné devant une foi si antique, fruit de la plus savante et de la plus longue élaboration dont l'esprit humain ait donné l'exemple; je n'aurais point admis un seul instant que des difficultés insolubles dans l'ordre de la science conservassent la moindre valeur dès qu'il s'agissait de ma foi; j'aurais pensé que c'était là précisément ce qui faisait le mystère de ma religion, et, pour avoir écharbotté quelques filasses métaphysiques, je ne me serais pas cru un révélateur. J'aurais craint surtout d'ébranler chez les autres, par des attaques imprudentes, une garantie que moi-même j'aurais déclarée nécessaire (A).

Voilà ce que, dans la logique de mon hypothèse, je n'eusse jamais fait, d'autant moins qu'après tout, comme je le disais tout à l'heure, une semblable controverse, propre à jeter la perturbation dans les consciences, ne pouvait aboutir à une solution.

Redisons-le donc : l'Église, invincible dans son Absolu, a succombé chaque fois que le débat a été porté sur le terrain de la raison. Mais, attendu que l'Absolu n'a jamais été radicalement éliminé, l'Église subsiste, quitte à signer des pragmatiques sanctions et des concordats, à simuler un accord de la raison et de la foi, à accommoder ses textes bibliques aux données de la science, à mettre dans ses mœurs un peu plus de réserve, dans son gouvernement un semblant de tolérance.

Comme le roseau de la fable, *elle plie et ne rompt pas*. Au train dont la mènent ses ineptes rivaux, elle durerait, en pliant toujours, encore dix-huit siècles. Devant la puissance politique, elle plie et elle dure; devant la philosophie, elle plie et elle dure; devant la science, elle plie et elle dure; devant la Réforme, elle plie et elle dure. Et elle durera tant qu'elle ne sera pas attaquée dans son fort, tant que la Révolution, élevant plus haut le débat, n'aura pas débarrassé la Justice de cette sanction divine qui la



rend boiteuse, et dont l'Église est le suprême représentant.

§. V. — Aperçu de cet ouvrage.

Le lecteur connaît maintenant le plan de ce travail.

La question pour moi est toute autre que ne la posent les mystiques. Au lieu de chercher quelle est, pour la justification et le bonheur de l'humanité, la meilleure des religions, je me demande si la Justice est possible avec aucune religion? Et comme la Justice n'a jamais été exercée ni seulement conçue dans sa pureté et plénitude, qu'elle a été constamment mêlée, pénétrée de théologisme, je demande encore, après avoir constaté comment le droit se corrompt et périt par son union avec la foi, ce qu'il deviendrait abandonné à lui-même, ce que serait la société si, par un effort de conscience, elle se décidait à faire abstraction dans la pratique de ses conceptions religieuses, et de suivre la Justice toute seule?

Ainsi je n'établis pas la controverse sur le dogme. Je laisse de côté le dogme et ne chicane point sur les articles de foi. Il se peut que tout ce qu'on raconte de l'essence de Dieu et du monde surnaturel soit vrai : qu'en puis-je certainement savoir? rien. Sur quoi fondé puis-je le nier? sur rien encore. Il se peut qu'au fond de mon cœur palpite un secret désir de survivance, témoignage d'une destinée ultérieure : je ne me donnerai la peine ni de le vérifier ni de le combattre. Je m'installe à côté de la croyance et lui passe jusqu'à nouvel ordre toutes ses fantaisies. Ma critique se refuse à entrer dans les régions de l'absolu.

Ce que je conteste à la croyance, c'est qu'elle vienne appuyer de ses hypothèses le commandement de la raison pratique, expérimentale et positive, dont les révélations me sont données directement en moi-même et par le témoignage de mes semblables; raison, à ce titre, douée d'une certitude et d'une réalité à laquelle aucune théologie

ne peut atteindre; raison enfin qui est moi-même, et que je ne puis infirmer sans déshonneur, abdiquer sans suicide.

Si donc, après examen, il se trouvait que la croyance qu'on me présente comme le gage indispensable de la Justice, au lieu de l'assurer, la compromet; si par une conséquence nécessaire l'Église, organe de la pensée religieuse, était en même temps l'agent de notre tentation; si tel était le principe de toutes les décadences et rétrogradations humaines; si c'était par là que la Justice, viciée, nous est demeurée jusqu'à ce jour douteuse : alors, sans tolérer davantage une croyance perfide, j'aurais le droit et le devoir de protester contre une caution déloyale, de prendre, contre l'Église et contre Dieu même, fait et cause pour la Justice, et de m'en constituer moi-même le garant et le père.

Quiconque a étudié ces questions reconnaîtra qu'en ceci je ne fais qu'appliquer les préceptes de la *plus pure orthodoxie*. C'est la doctrine des saints, que la damnation devrait être préférée au péché, si par impossible Dieu nous en imposait l'option\*. Or, ce qui n'est pour la théologie qu'une fiction de casuistique, est devenu, par la Révolution, une vérité de fait. L'Être transcendant, conçu et adoré comme auteur et soutien de la Justice, devient, dans la

\* Ce qu'il y a de pire dans la damnation est la haine de Dieu. On sait le mot de sainte Thérèse sur Satan : *Le malheureux, il n'aime pas*. Or, l'amour de Dieu est la même chose que l'amour du bien et du beau moral, dont Dieu est la vivante et éternelle image. D'où résulte que mieux vaudrait subir la damnation, c'est-à-dire la perte de Dieu et les tortures de l'enfer, que de les avoir méritées par le péché. Ceci ne contredit en rien la doctrine des théologiens, rapportée plus bas, 1<sup>re</sup> Étude, ch. IV, sur l'origine et la nature, exclusivement divines, de la Justice. Il s'ensuit seulement que de deux choses qui, selon les théologiens, nous viennent de Dieu, la Justice et la béatitude, la première, en admettant qu'elles puissent être séparées, est la plus excellente.